Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170220
Centre d'intérêt: 34

Lapierre, Roger.

Relance '75 : statistiques préliminaires : étude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire / Roger Lapierre. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1975.
52, 14 p. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.23)

Code: 28-1192.

Cote Dewey: 371.8'09714/L313r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Formation professionnelle *Enseignement professionnel *Enquête sur les sortants *Adéquation études-emploi *Accès à l'emploi *Marché du travail *Questionnaire *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Sommaire des résultats d'une étude effectuée auprès des étudiants sortants du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial de l'année 1973-1974. Ses objectifs sont de connaître la situation des sortants, les caractéristiques de l'emploi de ceux qui travaillent à plein temps et l'efficacité de la formation reçue dans chacune des spécialités professionnelles.

Un indice est construit à partir des résultats de Relance 1975 pour mesurer l'efficacité des spécialités professionnelles. Il comprend les critères suivants: correspondance de l'emploi aux études - satisfaction vis-à-vis de l'emploi - salaire hebdomadaire moyen - obtention d'un emploi à temps plein - nombre de semaines de chômage entre juillet 1974 et janvier 1975 - obtention d'un emploi avant juin 1974. L'enquête par questionnaire (reproduit en annexe) visait un échantillon de 11527 sortants (taux de réponse de 73,7%).

Les résultats sont présentés sous forme d'un tableau où sont distinguées les différentes spécialisations du secondaire et du collégial. Sur les 8497 sortants qui ont répondu à l'enquête, 10,6% sont de retour aux études et 89,4% sur le marché du travail. Parmi ces derniers, 79,2% travaillaient à temps plein et 3,7% à temps partiel, 2,2% étaient inactifs et 14,9% en chômage.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170220

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

ÉDUCATION ET EMPLOI **4-23**

RELANCE 1975

STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES

ÉTUDE DE L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION
REÇUE DANS LES SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES
AU COLLÉGIAL ET AU SECONDAIRE

SEPTEMBRE 1975 **ROGER LAPIERRE**

7576-542 28-1192

E D U Q 8170220

DOCUMENTS
EDUCATION ET EMPLOI

RELANCE '75
STATISTIQUES PRELIMINAIRES

ETUDE DE L'EFFICACITE DE LA FORMATION REÇUE DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES AU COLLEGIAL ET AU SECONDAIRE

ROGER LAPIERRE

SEPTEMBRE 1975

INTRODUCTION

Pour tenter de combler les différents retards survenus au cours de la phase de cueillette des informations du projet Relance '75 et conformément aux intentions que nous avions énoncées au cours de l'été dernier, nous présentons dès maintenant l'ensemble des résultats qui se dégagent des premières analyses effectuées à partir des données recueillies pour Relance '75.

Croyant qu'il s'agit ici d'un ensemble d'informations, de pertinence immédiate, il nous apparaît inutile d'en retarder la publication jusqu'au moment où la totalité des données auront été analysées et où le rapport définitif aura été rédigé. A cet égard, nous estimons que, de façon générale, la disponibilité rapide de toute donnée pertinente doit avoir priorité sur la publication, nécessairement plus tardive d'un rapport plus élaboré. Nous n'hésiterons donc pas à recourir éventuellement à une telle procédure pour certains blocs d'informations homogènes au fur et à mesure où ils seront analysés, dans la mesure toutefois où leur caractère prioritaire nous sera apparu évident.

Il va sans dire que cette ou ces publications anticipées ne remplaceront en rien le rapport global auquel le projet Relance vous a habitués. Il est toutefois à prévoir, dans cette perspective, que le rapport définitif de Relance '75 (qui selon toute vraisemblance sera disponible vers le début de janvier'76) devra subir quelques modifications autant dans sa forme que dans son contenu.

Le présent document comporte quatre parties relativement brèves. Dans la première partie, nous traitons des populations sur lesquelles ont porté les analyses que nous avons effectuées. Dans la seconde

partie, nous présentons un ensemble de statistiques que nous avons calculées pour 47 spécialités professionnelles de niveau collégial et pour 74 spécialités professionnelles de niveau secondaire. La troisième partie présente la description des colonnes Nos 1 à 22 des tableaux présentés en deuxième partie. Nous avons finalement consacré la quatrième partie de ce document à présenter et à expliquer le plus clairement possible le contenu de la 23e colonne de chaque tableau; c'est-à-dire le sens de l'indice de rendement calculé pour chaque spécialité professionnelle de chaque niveau scolaire. Cette quatrième partie se termine par des considérations générales sur la valeur de cet indice de rendement et sur les précautions dont il faut entourer son interprétation. Nous avons inclus en annexe une copie du questionnaire utilisé pour Relance'75 auquel ce document renvoie à l'occasion

P R E M I E R E P A R T I E

DEFINITIONS DES POPULATIONS CONSIDEREES

Pour les fins de cette étude des spécialités professionnelles des niveaux collégial et secondaire en termes du "devenir" des étudiants sortis des établissements d'enseignement public, nous avons exclus, tous les étudiants sortis,(1) du secteur général, quel que soit leur niveau, ainsi que tous les sortants des institutions privées. Donc, les populations qui servent de support à ces analyses sont, autant au secondaire qu'au collégial, des populations de sortants du secteur professionnel. Cependant, un aspect important distingue les sortants du niveau secondaire de ceux du niveau collégial. En effet, alors que ceux-ci peuvent être diplômés ou non diplômés, ceux-là sont tous des sortants détenteurs d'un diplôme de niveau secondaire long ou court. En d'autres termes, les sortants du niveau secondaire sont tous diplômés, alors que ceux du collégial peuvent être diplômés ou non.

Ce sont des contraintes d'ordre à la fois théorique et technique qui ont motivé ce type de choix. En excluant les non-diplômés du collégial, nous nous trouvions d'une part à réduire considérablement les effectifs sur lesquels auraient porté nos analyses et d'autre part à tronquer un aspect important de la réalité, à savoir: que les différentes spécialités professionnelles considérées ne produisent pas que des diplômés. Elles produisent également des non-diplômés qui bien souvent, sur le marché du travail, concurrencent les diplômés pour l'obtention des mêmes emplois.

---

(1) sont considérés comme étudiants "sortants", tous les étudiants qui étaient inscrits dans un collège ou dans une école secondaire pour l'année scolaire 73-74 et qui ne l'étaient plus pour l'année scolaire 74-75.

On peut alors se demander pourquoi seuls les sortants diplômés sont considérés au niveau secondaire. La réponse à cette question se situe au niveau du type d'échantillon utilisé pour le groupe des non-diplômés du secteur professionnel au secondaire. Pour être satisfaisante, cette réponse impliquerait de nombreux commentaires qui alourdiraient inutilement l'ensemble de ce document. Il suffit de savoir que les non diplômés du secteur professionnel au niveau secondaire ont été l'objet d'une sélection, alors que les sortants des autres groupes n'ont été soumis à aucune sélection. En d'autres termes, tous les sortants diplômés et non diplômés du secteur professionnel de niveau collégial sans exception ont été invités à répondre au questionnaire; il en fut de même de tous les sortants diplômés du secteur professionnel au niveau secondaire. Par contre, seule une fraction des sortants non-diplômés du secteur professionnel de niveau secondaire ont été invités à participer à cette étude. Ce groupe "sélectionné" ne pouvait donc pas, en toute rigueur, être traité sur le même pied que les trois autres. A ce stade de nos travaux, il nous est apparu plus commode de l'exclure purement et simplement de nos analyses que de procéder immédiatement à l'examen complet de la stratégie utilisée en vue d'y apporter certains correctifs permettant de le rendre comparable aux autres groupes. De toute façon, la prise en considération de ce groupe, de taille relativement faible, aurait retardé de plusieurs semaines la publication de ces premières informations tirées de Relance'75; et rien ne nous indique que les résultats auxquels nous parvenons auraient été très différents.

* * *

D E U X I E M E P A R T I E

STATISTIQUES SUR LES
SPECIALITES PROFESSIONNELLES
AUX NIVEAUX COLLEGIAL ET SECONDAIRE
DU SECTEUR PUBLIC

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 Travail temps plein: Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein	16 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel	18 Inactif: n. moyen de sem. chômage	19 n d'inactifs	20 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	21 n de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
110 Techniques dentaires	1	71	(70.8)	48	5	0	1	0	1	(14.9) 7	(27.6)	(87.9	$ 133	1.3	(92.5) 37	N.R.	(2.5) 1	N.R.	(2.5) 1	N.R.	(2.5) 1	(85.1) 40	1306
111 Techniques d'hygiène dentaire	7	46	(15.2)	33	8	0	0	0	2	(29.4) 10	(75.0)	(78.6)	122	0.6	(62.5) 15	0.0	(12.5) 3	22.5	(8.3) 2	9.4	(16.7) 4	(70.6) 24	712
120 Techniques de diététique	14	370	(58.4)	279	37	1	8	0	6	(19.0) 52	(38.7)	(83.1)	125	4.0	(72.9) 159	10.6	(13.8) 30	7.9	(3.7) 8	11.5	(9.6) 21	(81.0) 221	738
140 Techniques médicales	11	444	(76.9)	320	30	2	2	0	9	(13.6) 43	(9.6)	(93.8)	133	1.0	(90.8) 247	1.1	(2.6) 7	2.5	(1.8) 5	11.8	(4.8) 13	(86.4) 273	1276
141 Techniques inhalo. anesthésie	5	152	(87.5)	112	7	0	2	1	2	(10.8) 12	(4.4)	(92.6)	136	0.2	(91.9) 91	2.5	(3.0) 3	5.0	(3.0) 3	20.0	(2.0) 2	(89.2) 99	1399
142 Techniques radiologie	5	225	(76.8)	155	16	1	0	0	5	(13.9) 22	(11.9)	(91.9)	137	1.3	(89.6) 120	4.5	(3.7) 5	5.0	(2.2) 3	8.6	(4.5) 6	(85.1) 136	1284
144 Techniques de réadaptation	3	42	(71.4)	28	4	0	2	0	2	(28.6) 8	(20.0)	(92.8)	139	0.4	(75.0) 15	N.R.	(5.0) 1	N.R.	(15.0) 3	N.R.	(5.0) 1	(71.4) 20	1310
145 Techniques des sciences naturelles	5	130	(59.4)	96	10	0	2	0	3	(15.3) 15	(32.8)	(90.6)	132	3.0	(73.5) 61	12.5	(2.4) 2	1.9	(3.6) 3	9.7	(20.5) 17	(84.3) 83	1[illegible]

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 Travail temps plein: Bon-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein %	16 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel %	18 Inactif: n. moyen de sem. chômage	19 % d'inactifs	20 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	21 % de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
152 Technologie agricole	1	10	(16.7)	6	2	0	0	0	0	(25.0) 2	(50.0)	(100.0)	$ 130	3.8	(33.3) 2	-	0	-	0	16.9	(66.7) 4	75.0 6	18.1
180 Techniques infirmières	38	2919	(81.0)	2044	102	8	22	1	84	(10.7) 217	(11.7)	(93.0)	134	1.0	(88.9) 1598	4.5	(4.8) 86	6.9	(2.7) 48	8.5	(3.7) 66	89.3 1806	133.0
190 Techniques forestières	9	294	(34.1)	232	54	0	0	1	18	(31.3) 73	(39.2)	(87.3)	161	1.4	(68.6) 107	18.5	(4.5) 7	5.8	(3.2) 5	8.9	(23.7) 37	68.7 160	106.3
210 Tech. chimie industrielle	9	389	(59.2)	294	33	1	10	0	8	(17.9) 52	(42.5)	(84.6)	147	3.7	(83.0) 195	7.1	(3.4) 8	14.2	(2.1) 5	12.4	(11.5) 27	82.1 239	92.4
211 Tech mat. plast.	2	35	(21.4)	28	9	0	0	0	1	(35.7) 10	(64.3)	(69.2)	157	4.4	(77.5) 14	7.5	(5.6) 1	7.5	(11.1) 2	N.R.	(5.5) 1	64.3 18	91.9
220 Techn. de l'architect.	8	208	(39.2)	153	19	4	4	0	2	(18.0) 29	(48.2)	(73.3)	149	2.5	(89.7) 113	-	0	3.3	(3.2) 4	9.6	(7.1) 9	91.4 127	107.9
221 Tech. bât. trav. public	1	1	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
230 Tech. carto. géodésiques	4	100	(43.2)	81	13	1	1	2	7	(29.6) 24	(52.1)	(68.4)	138	2.8	(89.3) 50	N.R.	(1.8) 1	N.R.	(1.8) 1	6.3	(7.1) 4	70.4	

NIVEAU COLLEGIAL SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 12 13 14 15 Travail temps plein Non-correspondance étude - travail	Satisfaction de l'emploi actuel	Salaire hebdomadaire moyen	n. moyen de semaines de chômage	Travaillant à temps plein	16 17 Travail à temps partiel n. moyen de sem. chômage	Travaillant à temps partiel	18 19 Inactif n. moyen de sem. chômage	n d'inactifs	20 21 En chômage n. moyen de sem. de chômage	n de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
231 Techniques de la pêche	1	5	(50.0) 4		0	0	1	0	0	(25.0) 1	(100.0)	(100.0)	$ 132	3.8	(100.0) 3	-	0	-	0	-	0	(75.0) 3	100.7
232 Techniques du papier	1	15	(58.3) 12		-	-	-	-	-	0	(10.0)	(77.8)	190	0.3	(75.0) 9	N.R.	(8.3) 1	-	0	15.0	(16.7) 2	(100.0) 12	139.0
233 Meuble et bois ouvré	1	36	(39.3) 28		1	0	0	0	1	(7.1) 2	(57.2)	(85.7)	133	1.8	(60.9) 15	N.R.	(4.0) 1	3.8	(12.0) 3	5.0	(24.0) 6	(92.9) 26	88.8
240 Techniques du génie civil	12	433	(39.5) 301		40	2	10	0	17	(22.5) 69	(36.8)	(88.6)	160	1.3	(82.1) 193	12.5	(1.7) 4	1.3	(1.3) 3	5.3	(14.9) 35	(77.5) 238	127.4
241 Technologie de la mécanique	14	475	(37.9) 309		42	1	4	0	15	(20.3) 62	(44.7)	(78.3)	163	1.5	(81.6) 195	6.3	(3.8) 9	6.5	(2.5) 6	8.8	(12.1) 29	(79.7) 243	115.8
243 Electrotechnique	34	1472	(43.2) 1046		161	14	15	5	49	(23.0) 244	(41.0)	(83.5)	158	1.7	(85.8) 690	4.8	(2.2) 18	7.1	(1.6) 13	9.4	(10.3) 83	(77.0) 816	120.1
244 Technologie physique	1	24	(29.2) 24		5	0	0	0	3	(33.3) 8	(30.0)	(66.6)	149	1.3	(56.3) 9	N.R.	(6.3) 1	2.5	(6.3) 1	20.8	(31.3) 5	(66.7) 16	86.8
245 Mécanique du bâtiment	6	107	(41.1) 73		3	0	1	0	3	(9.6) 7	(30.9)	(85.7)	162	1.3	(80.3) 53	8.8	(3.0) 2	-	0	6.4	(16.7) 11	(90.4) 66	123.1

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 Travail temps plein: Rel. correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein	16 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel	18 Inactif: n. moyen de sem. chômage	19 Inactifs	20 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	21 n de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
248 Techniques maritimes	1	157	(36.4)	118	38	0	1	6	17	(32.1) 62	(40.5)	(72.2)	8 159	4.5	(77.8) 42	S.R. 7.5	(3.7) 2	7.5	(5.6) 3	1.3	(13.0) 7	(47.9) 57	96.6
251 Techniques du textile	3	32	(81.8)	22	-	-	-	-	-	0	(28.5)	(75.0)	151	0.4	(91.3) 21	-	0	-	0	13.8	(8.7) 2	(100.0) 23	131.5
260 Tech. eau, ass. assainissement	6	89	(37.7)	69	13	1	3	1	5	(32.9) 23	(50.0)	(78.1)	196	5.4	(82.6) 38	S.R.	(2.2) 1	-	0	1.3	(25.2) 7	(67.1) 47	93.8
270 Tech. de la métallurgie	2	91	(43.2)	37	3	0	1	0	0	(11.2) 4	(46.7)	(76.0)	168	2.9	(90.6) 29	-	0	17.5	(3.1) 1	7.5	(6.3) 2	(80.9) 32	117.7
271 Technologie minérales	3	116	(64.8)	91	6	0	2	0	5	(14.3) 13	(39.0)	(87.7)	176	1.4	(74.0) 57	2.5	(1.3) 1	7.5	(2.6) 2	7.8	(22.1) 17	(85.7) 78	122.7
280 Aéronautique	3	184	(42.7)	133	19	1	9	1	4	(25.2) 34	(41.1)	(79.7)	166	3.0	(78.6) 77	4.2	(5.1) 5	13.3	(3.1) 3	6.9	(13.3) 13	(74.8) 101	107.9
310 Tech. auxiliaires justice	8	546	(32.3)	297	32	0	5	0	16	(17.7) 53	(36.5)	(89.6)	176	0.9	(89.6) 215	5.0	(2.9) 7		(0.8) 2	9.3	(6.7) 16	(92.3) 240	149.1
351 Education spécialisée	16	649	(66.6)	446	21	2	16	0	24	(14.1) 63	(28.1)	(87.5)	136	4.0	(73.5) 278	10.2	(8.5) 32	14.7	(4.5) 17	12.9	(13.5) 51	(99.2) 378	87.4

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES: 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES — 11 Travail temps plein: Pertinence étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillent à temps plein	16 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	17 Travaillent à temps partiel	18 Inactif: n. moyen de sem. chômage	19 n d'inactifs	20 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	21 n de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
382 Techniques d'aménagement	2	46	(34.4)	32	4	0	2	0	1	(21.9) 7	(61.9)	(57.9	$ 144	2.9	(84.0) 21	N.R.	(4.0) 1	17.5	(4.0) 1	22.5	(8.0) 2	(78.1) 25	80.5
388 Assistance sociale	14	473	(64.2)	302	26	4	13	0	14	(19.1) 57	(43.2)	(83.4)	130	4.3	(72.7) 179	5.3	(4.2) 10	9.2	(7.1) 17	12.8	(16.0) 38	(80.9) 141	78.6
389 Techniques des communications	4	123	(39.5)	81	9	0	5	1	5	(26.0) 20	(40.7)	(88.9)	147	2.4	(56.1) 32	7.5	(12.3) 7	17.5	(5.3) 3	6.3	(26.3) 15	(74.0) 57	85.1
390 Bibliothéconique	8	379	(64.7)	286	24	4	3	0	10	(14.5) 41	(89.0)	(84.2)	120	4.8	(83.3) 200	9.7	(3.8) 9	N.R.	(2.5) 6	13.6	(10.4) 25	(85.5) 141	80.9
391 Techniques de loisire	4	380	(44.2)	242	19	1	6	0	11	(15.5) 37	(44.8)	(81.2)	139	3.6	(75.5) 148	4.1	(5.6) 11	1.7	(4.1) 8	9.6	(14.8) 29	(84.5) 101	86.7
400 Technique administration	2	3	(33.3)	3	0	0	1	0	1	(66.7) 2	(100.0	100.0	95	7.5	(100.0 1	-	0	-	0	-	0	(33.3) 1	
410 Techniques administratives	45	3708	(42.9)	2719	347	21	69	5	137	(21.1) 579	(44.2)	(81.9)	137	1.9	(83.3) 1784	6.9	(2.8) 61	5.9	(2.8) 59	10.7	(11.1) 238	(78.9) 2159	104.8
411 Archives médicales	2	49	(86.4)	44	2	0	0	0	1	(7.0) 3	(9.7)	(86.9)	137	0.9	(100.0 40	-	0	-	0	-	0	(93.) 40	148.8

NIVEAU COLLEGIAL / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 Travail temps plein: Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein %	16 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel %	18 Inactif: n. moyen de sem. chômage	19 % d'inactifs	20 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	21 % de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
412 Secrétariat	25	640	(49.0)	494	13	3	8	1	15	(8.1) 40	(31.2)	(85.3	$ 111	1.9	(87.8) 396	7.5	(1.1) 5	3.6	(3.5) 16	9.7	(7.5) 34	(91.9) 455	104.8
420 Informatique	26	1154	(50.1)	828	77	9	19	4	41	(18.1) 250	(39.6)	(85.4)	142	2.2	(88.1) 595	7.5	(2.8) 19	7.3	(2.5) 17	21.7	(6.5) 44	(81.9) 680	113.5
551 Musique populaire	4	20	(58.3)	12	2	0	1	0	1	(33.3) 4	(66.6)	(50.0)	148	1.3	(37.5) 3	N.R.	(25.0) 2	N.R.	(12.5) 1	17.5	(25.0) 2	(66.7) 8	49.2
561 Théâtre professionnel	3	87	(23.5)	51	8	0	2	2	4	(30.2) 16	(60.0)	(73.3)	120	5.7	(37.8) 14	10.4	(24.3) 9	11.7	(10.8) 4	13.3	(27.0) 10	(59.8) 37	24.4
570 Arts appliqués	9	617	(35.5)	372	43	1	15	4	25	(23.1) 88	(58.3)	(70.8	121	5.1	(58.5) 168	9.1	(8.0) 23	4.3	(7.7) 22	13.9	(29.8) 74	(76.9) 293	31.3
580 Impression	1	116	(41.1)	73	7	0	3	0	3	(17.1) 13	(38.5)	(82.9	133	2.0	(32.5) 52	-	0	2.3	(4.8) 3	5.0	8	(82.9) 63	52.5
581 Communications graphiques	1	1	-	0	-	-	-	-	-	0													
Ensemble des spécialités de niveau collégial	45	17613	(53.6)	(70.7) 12456	(57.7) 1314	(3.6) 82	(11.8) 269	(1.5) 35	(25.4) 578	(18.3) 2278	(33.9)	(85.5)	139	2.0	(83.0) 9375	7.1	(3.9) 396	6.8	(3.0) 304	10.5	(10.1) 1018	(81.7) 20139	100.0

NIVEAU SECONDAIRE	1	2	3	4	AUX ETUDES 5	6	7	8	9	10	PAS AUX ETUDES 11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
											Travail temps plein					Travail temps partiel		Inactif		En chômage			
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre d'établissements	Nombre de sortants	Pourcentage de diplômés	Nombre de répondants	Au Cegep	Collèges privés	Universités	Autres établissements	Sans réponse	TOTAL	%X-correspondance étude - travail	Satisfaction de l'emploi actuel	Salaire hebdomadaire moyen	n. moyen de semaines de chômage	Travaillant à temps plein	n. moyen de sem. chômage	Travaillants à temps partiel	n. moyen de sem. chômage	%d'inactifs	n. moyen de sem. de chômage	%de chômeurs	TOTAL	Indice de rendement
101 Réceptionniste		314		193	3	1	0	0	6	(5.3) 10	(40.6)	(90.6)	102	5.0	(75.6) 133	7.0	(8.5) 15	8.3	(4.0) 7	17.4	(11.9) 21	(94.7) 178	80.3
102 Commis en alimentation		3		1	-	-	-	-	-	0	(0.0)	(100.0)	95	0.0	(100.0) 1	-	0	-	0	-	0	(100.0) 1	138.5
103 Secrétaire médicale		318		247	1	2	0	2	7	(4.9) 12	(28.6)	(92.9)	102	3.5	(88.4) 205	0.6	(2.2) 5	27.5	(0.4) 1	17.0	(9.1) 21	(95.1) 233	104.4
104 Secrétaire juridique		221		170	6	5	0	0	2	(7.8) 13	(17.1)	(95.6)	99	3.1	(90.8) 139	9.2	(2.0) 3	0.0	(1.3) 2	17.8	(5.9) 9	(92.2) 153	112.1
105 Infirmière auxiliaire		798		633	0	0	0	0	13	(2.2) 13	(5.8)	(93.1)	114	0.8	(90.0) 530	2.8	(6.3) 37	10.9	(1.7) 10	7.3	(2.0) 12	(97.8) 590	130.3
106 Agent de commercialisation		91		66	5	0	0	0	4	(13.6) 9	(47.7)	(83.7)	116	2.3	(78.9) 45	0.0	(3.5) 2	17.5	(3.5) 2	11.6	(14.0) 8	(86.4) 57	96.3
107 Opérateur en informatique		85		65	2	1	0	0	1	(6.3) 4	(41.2)	(91.2)	109	3.8	(84.7) 50	1.3	(3.4) 2	-	0	8.9	(11.9) 7	(93.8) 60	88.4
108 Commis comptable		799		579	36	1	0	0	9	(8.0) 46	(34.8)	(90.1)	105	6.3	(79.8) 418	9.2	(3.6) 19	6.3	(1.7) 9	13.6	(14.9) 78	(92.0) 528	95.8

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 12 13 14 15 Travail temps plein: 11 Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein	16 17 Travail temps partiel: 16 n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel	18 19 Inactif: 18 n. moyen de sem. chômage	19 Inactifs	20 21 En chômage: 20 n. moyen de sem. de chômage	21 de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
109 Secrétaire de service		1529		1126	18	7	0	0	35	(5.4) 60	(.8.5)	(94.0)	8102	3.5	(86.4) 898	7.5	(2.3) 24	9.2	(1.0) 10	16.3	(20.3) 107	(94.6) 1044	108.5
110 Sténo-dactylo		1078		821	13	4	0	0	18	(4.4) 35	(25.6)	(91.4)	102	3.9	(85.7) 652	11.4	(2.0) 15	8.3	(1.7) 13	14.2	(20.6) 81	(95.6) 766	102.1
111 Commis de bureau		986		613	19	1	0	2	34	(8.7) 52	(29.6)	(88.8)	102	4.2	(81.9) 444	6.6	(4.1) 22	7.5	(0.4) 2	16.3	(33.7) 74	(91.3) 545	94.3
123 Production animale		38		30	1	0	1	0	0	(6.7) 2	(37.5)	(86.7)	80	3.0	(59.3) 16	7.5	(3.7) 1	-	0	6.0	(37.0) 10	(93.3) 28	85.6
124 Horticulture		8		6	-	-	-	-	-	0	(60.0)	(60.0)	102	3.0	(83.3) 5	2.5	(16.7) 1	-	0	-	0	(100.0) 6	76.3
126 Garde forestier		97		75	1	0	0	0	2	(4.0) 3	(23.1)	(90.9)	158	3.2	(36.6) 26	9.2	(4.2) 3	1.9	(14.1) 10	6.9	(45.1) 32	(96.0) 72	97.7
200 Electricité et communication		89		64	3	0	0	0	15	(28.1) 18	(62.1)	(80.6)	143	5.5	(80.4) 37	-	0	-	0	13.4	(39.6) 9	(71.9) 46	77.2
201 Electronique industrielle		131		93	4	0	0	0	19	(21.3) 20	(36.7)	(77.1)	148	3.0	(68.1) 49	N.R.	(1.4) 1	0.0	(1.4) 1	6.4	(29.2) 21	(78.7) 74	99.3

NIVEAU SECONDAIRE	1	2	3	4	AUX ETUDES 5	6	7	8	9	10	PAS AUX ETUDES 11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
											Travail temps plein					Travail temps partiel		Inactif		En chômage			
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre d'établissements	Nombre de sortants	Pourcentage de diplômés	Nombre de répondants	Au Cegep	Collèges privés	Universités	Autres établissements	Sans réponse	TOTAL	Non-correspondance étude - travail	Satisfaction de l'emploi actuel	Salaire hebdomadaire moyen	n. moyen de semaines de chômage	% Travaillant à temps plein	n. moyen de sem. chômage	% Travaillant à temps partiel	n. moyen de sem. chômage	% d'inactifs	n. moyen de sem. de chômage	% de chômeurs	TOTAL	Indice de rendement
202 Service d'appareils électroniques		214		162	8	6	0	0	19	(20.5) 33	(49.5)	(73.4)	126	3.7	(70.9) 90	10.0	(6.3) 8	8.1	(3.9) 5	7.7	(18.9) 24	(79.5) 128	78.3
203 Electricité montage - contrôle		400		323	5	0	0	0	41	(14.6) 46	(45.3)	(77.7)	146	4.3	(68.0) 181	11.5	(4.1) 11	5.8	(1.1) 3	10.0	(26.7) 71	(85.4) 269	82.8
204 Opérateur en télé-communications		11		9	0	0	0	0	2	(22.2) 2	(25.0)	(50.0)	149	3.7	(57.1) 4	0.0	(14.3) 1	-	0	10.0	(28.6) 2	(77.8) 7	66.2
205 Appareils électro-ménagers		36		29	0	0	0	0	1	(3.4) 1	(80.0)	(68.4)	136	5.1	(74.1) 20	-	0	-	0	7.1	(25.9) 7	(96.6) 28	63.4
206 Machines distributrices		4		3	0	0	0	0	1	(33.3) 1	(50.0)	(100.0)	200	1.3	(100.0) 2	-	0	-	0	-	0	66.7 2	33.3
208 Ajustage mécanique		297		215	4	0	0	2	54	(28.3) 60	(30.9)	(87.8)	151	1.9	(82.0) 123	4.2	(2.0) 3	0.0	(0.7) 1	6.8	(15.3) 23	(71.7) 152	22.4
209 Mécanique d'entretien		29		25	0	0	0	0	3	(12.9) 3	(27.8)	(100.0)	159	5.9	(81.0) 17	12.5	(4.8) 1	-	0	3.3	(14.3) 3	(87.5) 21	10.8
211 Mécanique machines de bureau		17		14	0	1	0	0	1	(14.3) 2	(50.0)	(77.8)	112	3.4	(75.0) 9	n.p.	(8.3) 1	-	0	8.8	(16.7) 2	(85.7) 12	81.2

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES — Travail temps plein 11 Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 % Travaillant à temps plein	Travail temps partiel 16 n. moyen de sem. chômage	17 % Travaillant à temps partiel	Inactif 18 n. moyen de sem. chômage	19 % d'inactifs	En chômage 20 n. moyen de sem. de chômage	21 % de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
212 Horlogerie		13		11	1	0	0	0	0	(9.1) 1	(11.1)	(75.0)	$117	0.4	(90.0) 9	-	0	-	0	2.5	(10.0) 1	(90.9) 10	142.3
213 Outillage		33		26	-	-	-	-	-	0	(16.7)	(100.0)	155	1.7	(92.3) 24	-	0	-	0	5.0	(7.7) 2	(100.0) 26	137.6
214 Frais rectif. et métrologie		23		19	0	0	0	0	2	(10.5) 2	(5.9)	(93.4)	161	0.2	(100.0) 17	-	0	-	0	-	0	(89.5) 17	161.5
215 Fonderie		2		2	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	0	-	0	1.3	(100.0) 2	(100.0) 2	-
216 Soudure		200		161	0	0	0	0	8	(5.2) 8	(79.0)	(84.9)	155	2.6	(66.2) 94	4.0	(3.5) 5	8.8	(2.8) 4	6.6	(27.5) 39	(94.8) 145	106.7
217 Tôlerie industrielle		58		48	0	0	0	0	4	(8.5) 4	(22.2)	(87.5)	162	2.1	(63.4) 26	17.5	(2.4) 1	-	0	8.8	(34.1) 14	(91.5) 43	114.4
219 Mécanique de machines fixe		17		13	-	-	-	-	-	0	(0.0)	(92.3)	166	0.0	(100.0) 11	-	0	-	0	-	0	(100.0) 11	133.0
220 Mécanique de plomberie et chauffage		24		19	0	0	0	0	1	(5.3) 1	(30.0)	(77.8)	163	0.8	(55.6) 10	12.5	(5.6) 1	-	0	11.8	(38.9) 7	(94.7) 18	72.2

NIVEAU SECONDAIRE / SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 Travail temps plein: Rel-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein	16 17 Travail temps partiel: n. moyen de sem. chômage	Travaillant à temps partiel	18 19 Inactif: n. moyen de sem. chômage	% d'inactifs	20 21 En chômage: n. moyen de sem. de chômage	% de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
221 Réfrigération et air conditionné		74		61	0	0	0	0	4	(6.6) 4	(70.2)	(74.3)	$ 160	3.0	(75.4) 43	2.5	(1.8) 1	-	0	7.8	(22.8) 13	(93.4) 57	107.5
223 Mécanique en énergie fluide		7		3	-	-	-	-	-	0	(33.3)	(00.0)	132	6.7	(00.0) 3	-	0	-	0	-	0	(00.0) 3	104.3
224 Mécanique d'automobile		896		690	13	1	0	4	179	(29.4) 197	(39.1)	(82.7)	137	2.1	(76.5) 355	4.2	(2.7) 8	9.5	(3.4) 16	7.5	(18.3) 85	(70.6) 472	108.1
225 Mécanique diésel		162		133	0	0	0	0	9	(6.2) 8	(22.3)	(86.0)	160	1.7	(89.2) 107	-	0	12.5	(0.8) 1	12.5	(10.0) 12	(93.8) 121	126.3
226 Machinerie lourde		48		40	0	0	0	0	2	(5.1) 2	(13.6)	(00.0)	165	0.5	(59.5) 22	-	0	5.0	(00.8) 4	6.3	(29.7) 11	(94.9) 37	131.6
227 Carrosserie		34		29	-	-	-	-	-	0	(18.1)	(88.3)	135	1.1	(77.8) 21	-	0	-	0	11.3	(22.2) 6	(00.0) 27	120.9
228 Fibre de verre		9		4	-	-	-	-	-	0	(50.0)	(66.7)	150	0.0	(00.0) 4	-	0	-	0	-	0	(00.0) 4	105.2
229 Construction		209		117	1	0	0	0	5	(5.9) 6	(57.4)	(76.5)	149	4.4	(48.5) 48	10.8	(3.0) 3	3.3	(3.0) 3	9.0	(25.5) 45	(64.4) 101	69.5

NIVEAU SECONDAIRE	1	2	3	4	AUX ETUDES 5	6	7	8	9	10	PAS AUX ETUDES 11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
											Travail temps plein					Travail temps partiel		Inactif		En chômage			
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre d'établissements	Nombre de sortants	Pourcentage de diplômés	Nombre de répondants	Au Cegep	Collèges privés	Universités	Autres établissements	Sans réponse	TOTAL	NON-correspondance étude - travail	Satisfaction de l'emploi actuel	Salaire hebdomadaire moyen	n. moyen de semaines de chômage	Travaillant à temps plein	n. moyen de sem. chômage	Travaillant à temps partiel	n. moyen de sem. chômage	% d'inactifs	n. moyen de sem. de chômage	% de chômeurs	TOTAL	Indice de rendement
230 Laboratoires (travaux publics)		8		8	0	0	0	0	1	(20.0) 1	(.0.0)	(100.0)	$ 110	1.3	(50.0) 2	-	0	-	0	1.3	(50.0) 2	(80.0) 4	136.6
231 Fabrication industrielle du meuble		39		34	1	0	0	0	1	(5.9) 2	(66.6)	(78.3)	139	2.2	(80.0) 24	-	0	-	0	7.9	(20.0) 6	(94.1) 32	91.2
233 Finition industrielle du meuble		13		12	0	0	0	1	0	(8.3) 1	(66.7)	(85.7)	139	4.6	(63.6) 7	2.5	(9.1) 1	-	0	8.3	(27.3) 3	(91.7) 11	86.8
234 Rembourrage		10		8	-	-	-	-	-	0	(33.3)	(80.0)	148	1.5	(75.0) 6	-	0	-	0	2.5	(25.0) 2	(100.0) 8	128.4
237 Coupe de viande		28		25	1	0	0	0	2	(12.0) 3	(11.1)	(94.1)	151	0.1	(90.0) 18	-	0	-	0	3.8	(10.0) 2	(88.0) 22	154.2
238 Service de table		11		9	0	0	0	0	1	(11.1) 1	(20.0)	(100.0)	87	3.8	(62.5) 5	7.5	(25.0) 2	-	0	12.5	(12.5) 1	(88.9) 8	87.6
239 Cuisine professionnelle		127		104	3	0	0	0	2	(5.1) 5	(26.0)	(89.3)	121	1.8	(78.7) 74	0.6	(5.3) 5	13.3	(6.4) 6	4.2	(9.6) 9	(94.0) 94	118.4
240 Boulangerie pâtissière		6		6	0	0	0	0	2	(40.0) 2	(66.6)	(100.0)	120	2.5	(100.0) 3	-	0	-	0	-	0	(60.0) 3	101.6

NIVEAU SECONDAIRE SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 12 13 14 15 Travail temps plein 11 Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 % Travaillant à temps plein	16 17 Travail temps partiel 16 n. moyen de sem. chômage	17 % Travaillant à temps partiel	18 19 Inactif 18 n. moyen de sem. chômage	19 % d'inactifs	20 21 En chômage 20 n. moyen de sem. de chômage	21 % de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
241 Coiffure pour dames		225		168	1	0	0	0	5	(3.7 6	(16.9 28	(88.1 148	$ 69	2.4	(84.8 134	2.0	(3.2 5	8.3	(1.9 3	11.6	(10.1 16	(96.3 158	107.6
242 Coiffure pour hommes		26		19	-	-	-	-	-	0	(11.2 2	(94.1 16	97	3.4	(94.7 18	-	0	27.5	(5.3 1	-	0	(100.0 19	120.4
243 Esthéticienne		169		128	1	0	0	0	3	(3.1 4	(47.3 61	(80.0 103	91	6.4	(59.0 72	6.6	(7.4 9	- 10.5	(4.9 6	15.8	(28.7 35	(96.9 123	53.4
244 Couture pour dames		313		266	1	9	0	0	22	(12.1 32	(60.6 161	(73.1 194	90	5.4	(57.1 132	8.2	(10.0 23		(8.7 20		(24.2 56	(87.9 232	39.9
245 Couture pour hommes		4		4	-	-	-	-	-	0	(66.6 2	(50.0 2	108	0.0	(75.0 3	0.0	(25.0 1	-	0	-	0	(100.0 4	65.5
246 Auxiliaire en aménag. intérieur		79		67	14	0	0	0	3	(25.4 17	(63.6 42	(76.2 51	100	7.1	(46.9 23	10.0	(14.3 7	1.7	(8.2 4	13.2	(30.6 15	(74.6 50	35.8
247 Stalagiste		31		21	3	0	0	0	0	(14.3 3	(55.5 10	(66.6 12	109	9.6	(50.0 9	6.3	(16.7 3	2.5	(5.6 1	16.3	(27.8 5	(85.7 18	35.5
248 Photographie		37		30	1	0	0	0	0	(3.3 1	(46.7 14	(73.3 22	113	8.3	(51.7 15	16.3	(13.8 4	N.R.	(3.4 1	15.0	(31.0 9	(96.7 29	44.8

NIVEAU SECONDAIRE	1	2	3	4	AUX ETUDES 5	6	7	8	9	10	PAS AUX ETUDES 11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
											Travail temps plein					Travail temps partiel		Inactif		En chômage			
SPECIALITES PROFESSIONNELLES	Nombre d'établissements	Nombre de sortants	Pourcentage de diplômés	Nombre de répondants	Au Cegep	Collèges privés	Université	Autres établissements	Sans réponse	TOTAL	Non-correspondance étude - travail	Satisfaction de l'emploi actuel	Salaire hebdomadaire moyen	n. moyen de semaines de chômage	Travaillant à temps plein %	n. moyen de sem. chômage	Travaillant à temps partiel %	n. moyen de sem. chômage	% d'inactifs	n. moyen de sem. de chômage	% de chômeurs	TOTAL	Indice de rendement
251 Photolithographie		19		15	-	-	-	-	-	0	(27.3)	(72.8)	$ 126	2.3	(73.3) 11	12.5	(6.7) 1	-	0	8.3	(20.0) 3	(100.0) 15	103.9
252 Compositeur typographique		20		17	2	0	0	0	0	(11.8) 2	(54.6)	(72.7)	123	2.3	(78.6) 11	6.7	(21.4) 3	-	0	-	0	(88.2) 15	85.5
253 Impression		47		29	3	0	0	0	0	(10.7) 3	(16.7)	(95.7)	117	2.6	(92.0) 23	-	0	-	0	12.5	(8.0) 2	(59.3) 25	124.7
254 Dessin publicitaire		90		73	9	0	0	0	1	(13.9) 10	(68.3)	(71.8)	112	4.5	(67.2) 41	20.0	(3.3) 2	19.2	(6.6) 4	12.9	(23.0) 14	(86.1) 62	51.5
255 Dessin d'architecture et de structure		77		53	2	0	0	1	2	(10.0) 5	(23.8)	(86.9)	127	1.5	(86.7) 39	7.5	(2.2) 1	-	0	15.5	(11.1) 5	(90.0) 45	115.8
256 Dessin de mécanique		41		33	3	0	0	0	6	(28.1) 9	(47.3)	(76.5)	138	0.9	(82.6) 19	12.5	(4.3) 1	-	0	5.8	(13.0) 3	(71.9) 23	99.7
257 Dessin technique		228		159	11	0	0	1	11	(37.5) 55	(24.0)	(91.2)	127	2.9	(84.7) 83	12.5	(3.1) 3	3.8	(2.0) 2	3.3	(10.2) 10	(64.3) 99	113.2
258 Dessin de cartographie		9		8	2	0	0	0	0	(25.0) 2	(25.0)	(100.0)	116	3.1	(66.7) 4	-	0	-	0	-	(33.3) 2	(75.0) 6	111.3

NIVEAU SECONDAIRE SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Universités	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 12 13 14 15 Travail temps plein 11 Rel. correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillants à temps plein n %	16 17 Travail temps partiel 16 n. moyen de sem. chômage	17 Travaillants temps partiel %	18 19 Inactif 18 n. moyen de sem. chômage	19 n d'inactifs	20 21 En chômage 20 n. moyen de sem. de chômage	21 n de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
259 Arpentage		30		23	1	0	0	0	1	(8.7) 2	(11.8)	(94.1)	$ 161	2.2	(81.0) 17	-	0	2.5	(4.8) 1	5.8	(14.3) 3	(91.3) 21	143.7
266 Tôlerie et ventilation		3		3	-	-	-	-	-	0	0.0	(100.0)	163	1.3	(66.7) 2	-	0	-	0	N.R.	(33.3) 1	(100.0) 3	167.7
272 Agent de conservation		29		17	-	-	-	-	-	0	(23.6)	(92.9)	150	1.2	(81.3) 13	-	0	- -	0	11.7	(18.8) 3	(100.0) 16	125.7
274 Mécanique d'auto-neige		10		5	0	0	0	0	3	(60.0) 3	0.0	(100.0)	105	0.0	(50.0) 1	-	0	17.5	(50.0) 1	-	0	(40.0) 2	85.2
276 Coiffure		20		18	0	0	0	0	2	(11.1) 2	0.0	(100.0)	67	2.0	(31.3) 5	2.5	(6.3) 1	6.7	(18.8) 3	22.5	(43.8) 7	(88.9) 16	70.3
401 Auxiliaire en commerce		110		55	0	0	0	0	4	(8.0) 4	(43.5)	(68.1)	90	7.4	(43.5) 20	10.0	(6.5) 3	27.5	(4.3) 2	13.8	(45.7) 21	(92.0) 46	31.5
402 Opératrice de perforatrice		10		4	1	0	0	0	0	(25.0) 1	(66.6)	(66.7)	102	4.2	(100.0) 3	-	0	-	0	-	0	(75.0) 3	69.2
613 Commis marchandise		6		2	-	-	-	-	-	0	(50.0)	(50.0)	120	5.0	(100.0) 2	-	0	-	0	-	0	(100.0) 2	65.3

NIVEAU SECONDAIRE SPECIALITES PROFESSIONNELLES	1 Nombre d'établissements	2 Nombre de sortants	3 Pourcentage de diplômés	4 Nombre de répondants	AUX ETUDES 5 Au Cegep	6 Collèges privés	7 Université	8 Autres établissements	9 Sans réponse	10 TOTAL	PAS AUX ETUDES 11 12 13 14 15 Travail temps plein Non-correspondance étude - travail	12 Satisfaction de l'emploi actuel	13 Salaire hebdomadaire moyen	14 n. moyen de semaines de chômage	15 Travaillant à temps plein	16 17 Travail à temps partiel n. moyen de sem. chômage	17 Travaillant à temps partiel	18 19 Inactif n. moyen de sem. chômage	19 Nb d'inactifs	20 21 Nb chômeurs n. moyen de sem. de chômage	21 Nb de chômeurs	22 TOTAL	23 Indice de rendement
616 Assistante infirmière		46		30	0	0	0	0	3	(10.3) 3	(9.5)	(77.3)	$ 118	1.8	(84.0) 21	-	0	10.0	(8.0) 2	20.0	(8.0) 2	(89.7) 26	108.2
521 Sténographe		275		107	14	1	0	0	6	(19.8) 21	(20.0)	(84.9)	112	2.7	(96.5) 82	-	0	-	0	N.R.	(3.5) 3	(80.2) 85	118.0
ENSEMBLE DES SPECIALITES DE NIVEAU SECONDAIRE		11527		(73.7) 8497	(24.6) 216	(4.6) 40	(0.1) 1	(1.6) 14	(69.1) 607	(10.6) 878	(28.7)	(88.3)	115	3.3	(79.2) 5830	6.9	(3.7) 269	8.8	(2.2) 161	11.7	(14.9) 1099	(89.4) 7419	100.0

T R O I S I E M E P A R T I E

SIGNIFICATION DES STATISTIQUES
DES TABLEAUX
(colonnes 1 à 22)

Compte tenu que les différentes spécialités professionnelles considérées ont fait l'objet du même type d'analyse, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial, une présentation synthèse de la signification des informations contenues dans les 22 premières colonnes de chaque tableau et adjacentes à chaque spécialité nous paraît suffisante. Pour ce faire, nous nous référons à la dernière ligne des données concernant l'ensemble des spécialités professionnelles de niveau collégial. Quiconque voudra s'enquérir des statistiques propres à une spécialité particulière pourra appliquer le même modèle de lecture à la ligne correspondant à la spécialité professionnelle qu'il désire examiner de plus près.

Dans le but d'éviter un certain nombre de commentaires redondants qui pourraient nuire à la clarté de cette description, chacune des 22 premières colonnes seront présentées selon un ordre logique plutôt que selon l'ordre numérique dans lequel elles se présentent.

Au préalable, il est nécessaire de préciser que certaines spécialités ont été regroupées de façon à permettre l'utilisation d'un sigle à 3 chiffres. Ces regroupements nous sont apparus nécessaires pour réduire le plus possible le nombre de spécialités comportant des effectifs trop restreints. A titre d'exemple au niveau collégial, considérons la spécialité professionnelle de sigle 140: Techniques médicales, qui résulte du regroupement de 10 spécialités particulières distinguées au moyen d'un sigle à 5 chiffres.

140 Techniques médicales	140.00	Techniques médicales
	140.01	Tech. de lab. médical
	140.02	Tech. méd. cytotechnologie
	140.02	Tech. fonc. respiratoire
	140.31	Tech. méd. hématologie
	140.32	Tech. méd. histologie
	140.33	Tech. méd. microbiologie
	140.34	Tech. méd. biochimie
	140.71	Tech. méd. microbiologie
	140.72	Tech. méd. inhalo-hemato

Il en va de même pour plusieurs autres regroupements. Dans chaque cas, nous avons procédé de façon que ces grandes catégories demeurent le plus homogènes possibles en termes des spécialités particulières constituantes.

Colonne No 1

- donne le nombre d'établissements collégiaux où se dispensent des cours rattachés aux 47 spécialités professionnelles retenues. En se référant à la dernière ligne du tableau du niveau collégial il est possible de constater que les 47 spécialités considérées sont dispensées dans 45 CEGEP. Il s'agit là d'une observation quelque peu triviale si nous considérons les données pour l'ensemble des spécialités. Ce n'est qu'au niveau de chaque spécialité particulière que cette information prend son sens.

Colonne No 2

- donne le nombre de sortants de chaque spécialité visée par le projet Relance 75. Au total, on voit que 17,613 étudiants sont sortis des 45 CEGEP, détenteurs ou non d'un diplôme dans l'une ou l'autre des 47 spécialités professionnelles.

Colonne No 4

- donne à la fois le nombre brut 12,456 et le pourcentage 70.7% de questionnaires qui nous sont revenus complétés, en totalité ou en partie, par les 17,613 étudiants invités à participer à la recherche.

NOTE:

Ce pourcentage de 70.7% ne peut pas en toute rigueur être considéré comme un taux de réponse tout à fait exact, car à ce stade de nos travaux il est impossible d'avancer un taux de réponses fixe. En effet, il apparaît clairement à l'examen des premiers résultats de Relance 75 qu'une certaine proportion d'étudiants n'a pas apporté plus de soin qu'il ne le fallait à répondre à certaines questions du questionnaire. Même si ce pourcentage de 70.7% peut être considéré "grosso modo" comme un taux de réponses global, il serait préférable, et de toute façon plus précis, de parler du taux de réponses à une question particulière. Et ces taux spécifiques varient d'une question à l'autre.

Colonne No 3

- donne le pourcentage des étudiants diplômés parmi ceux qui ont répondu au questionnaire. Nous référant toujours à la dernière ligne du tableau des spécialités collégiales, il apparaît qu'au total 53.6% des 12,456 individus ayant répondu à la question No 5 du questionnaire déclarent avoir obtenu un diplôme pour les études faites pendant l'année scolaire 73-74.

A partir de la cinquième colonne jusqu'à la vingt-deuxième, les répondants sont séparés en deux groupes selon la réponse fournie à la question No 13 du questionnaire. Cette dichotomie permet de distinguer ceux qui disent être principalement aux études et ceux qui disent n'être pas principalement aux études.

Colonne No 10

- donne le nombre 2,278 et le pourcentage 18.3% des sortants qui se disent principalement aux étudeı par le biais de ıa question No 13 du questionnaire.

Colonne No 5

- signifie globalement que parmi les 2,278 individus qui se disent principalement aux études, il y en a 1,314, soit 57.7% qui affirment fréquenter un CEGEP.

Colonne No 6

- signifie que parmi les 2,278 individus qui se disent actuellement aux études, il y en a 82, soit 3.6% qui affirment fréquenter un collège privé. Il s'agit là d'étudiants qui sont passés du secteur public au secteur privé.

Colonne No 7

- signifie que parmi les 2,278 individus qui disent être principalement aux études, il y en a 269, soit 11.8% qui disent fréquenter une université.

Colonne No 8

- signifie que parmi les 2,278 individus qui se disent principalement aux études, il y en a 35, soit 1.57% qui disent fréquenter un autre établissement.

Colonne No 9

- signifie finalement que parmi les 2,278 sortants qui affirment être principalement aux études, il y en a 578, soit 24.4% qui ont omis, ou qui n'avaient pas à spécifier, l'établissement fréquenté.

Colonne No 22

- cette colonne représente la contrepartie de la colonne No 10. Elle rend compte du nombre et du pourcentage de ceux qui ont répondu ne pas être principalement aux études à la question No 13 du questionnaire. On voit donc qu'au total 10,199 individus, soit 81.7%, ont déclaré ne pas être principalement aux études à la question No 13.

NOTE:

L'excédent de 106 du total de cette colonne par rapport au total des colonnes 15, 17, 19 et 21 est de l'ordre de (1%) et s'explique assez facilement. En effet, ceux qui avaient déclaré n'être pas principalement aux études à la question No 13 n'ont pas tous senti le besoin de préciser davantage leur situation à la question No 26 du questionnaire.

Les colonnes No 11 à No 21 inclusivement portent strictement sur l'analyse particulière des 10,199 sortants qui affirment n'être pas principalement aux études.

La situation particulière de ces 10,199 sortants nous est connue au moyen de la question No 26, qui distingue les quatre situations suivantes:

a) emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine)

b) emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

c) ne travaille pas et ne recherche pas d'emploi (inactif)

d) ne travaille pas et cherche du travail (chômage)

Colonne No 15

- donne le nombre 8,375 et le pourcentage 83.0% de ceux qui disent être engagés dans un travail à temps plein parmi ceux qui affirment ne pas être principalement aux études.

Colonne No 11

- renvoie aux réponses fournies à la question No 31 du questionnaire par ceux qui disent exercer un emploi à temps plein. Considérant toujours la dernière ligne du tableau des spécialités collégiales, on remarque que 33.6% des 8,375 individus exerçant un emploi à plein temps affirment que cet emploi correspond peu ou pas du tout aux études qu'ils ont poursuivies. Cette colonne fournit donc un taux de non-correspondance études-travail pour le groupe des sortants qui travaillent à temps plein.

Colonne No 12

- correspond aux réponses fournies à la question No 34 du questionnaire visant à évaluer la satisfaction globale par rapport à l'occupation actuelle. On voit donc que 85.5% des sortants exerçant un emploi à temps plein se disent tout à fait ou assez satisfaits de cet emploi.

Colonne No 13

- signifie qu'en moyenne, les 8,375 sortants exerçant un emploi à temps plein touchent un salaire hebdomadaire de $139.00. Cette information est tirée de la question No 28 du questionnaire.

Colonne No 14

- cette information provient des réponses à la question No 21 du questionnaire. Il apparaît donc que pendant la période du 1er juillet'74 au 31 janvier'75, les 8,375 sortants exerçant un emploi à temps plein ont connu, en moyenne, deux semaines de chômage.

Colonne No 17

- désigne le nombre et le pourcentage des sortants qui, sans être principalement aux études, disent exercer un emploi à temps partiel. Ce groupe totalise 396 individus, soit 3.9% de ceux qui ne sont pas principalement aux études.

Colonne No 16

- indique que ces 396 individus exerçant un emploi à temps partiel ont chômé en moyenne 7.1 semaines (soit un peu moins de deux mois) entre le 1er juillet '74 et le 31 janvier '75.

Colonne No 19

- désigne le nombre et le pourcentage des sortants qui, sans être principalement aux études, disent ne pas travailler et ne pas se chercher d'emploi. Ce groupe totalise 304 individus, soit 3.0% de ceux qui ne sont pas principalement aux études.

Colonne No 18

- indique que ces 304 sortants qui ne travaillent pas et qui ne se cherchent pas de travail ont chômé, en moyenne, 6.8 semaines (soit un peu plus d'un mois et demi) entre le 1er juillet '74 le 31 janvier'75.

Colonne No 21

- représente le nombre ainsi que le pourcentage des sortants qui, sans être principalement aux études (cf. question No 13) ont déclaré être sans emploi et se chercher du travail (être en chômage) à la question No 26 du questionnaire. Ce groupe totalise 1,018 individus, soit 10.1% de ceux qui ne sont pas principalement aux études.

Colonne No 20

- indique que ces 1,018 sortants qui disent être sans emploi tout en cherchant du travail (ces 1,018 chômeurs) ont chômé, en moyenne, 10.5 semaines (soit un peu plus de deux mois et demi) entre le 1er juillet'74 et le 31 janvier'75.

Remarque

Avant de passer à la présentation de la dernière colonne (colonne No 23), il convient de faire une mise en garde quant à la façon d'interpréter les différents pourcentages calculés pour chaque spécialité professionnelle de niveau collégial et de niveau secondaire. Pour faciliter le repérage des pourcentages, ceux-ci ont été placés entre parenthèses (%). Dans la plupart des cas, il est également possible de connaître les nombres bruts ayant servi de dénominateurs au calcul de ces pourcentages.

Etant donné que cette présentation supposait que nous isolions 5 groupes de sortants par spécialité professionnelle et que, malgré certains regroupements, plusieurs de ceux-ci totalisaient encore peu d'individus sortants, il résulte que certains pourcentages ont été calculés à partir d'effectifs relativement restreints. C'est donc dire qu'une lecture rapide des seuls pourcentages peut, dans certains cas, conduire à des interprétations et à des comparaisons abusives. Sans entrer dans la théorie formelle des pourcentages, il est important de souligner que le niveau de précision d'un pourcentage particulier est directement proportionnel à la taille de l'effectif à partir duquel il est calculé. Par exemple, personne ne constestera qu'un pourcentage de 10% calculé à partir d'un effectif d'une taille égale à 10

possède un niveau de précision inférieur à celui d'un pourcentage de 10% calculé à partir d'un effectif d'une taille égale à 100.

Règle générale, il ne faudrait pas interpréter trop rapidement les pourcentages compris dans les colonnes 11 à 21, d'une spécialité si l'effectif de la colonne 22 est inférieur à 100. Les comparaisons qu'il est possible de faire entre les différentes spécialités auront aussi d'autant plus de chances d'être justes si les effectifs sont importants et à peu près de même taille.

Q U A T R I E M E P A R T I E

INDICE DE RENDEMENT
POUR LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES
DE NIVEAUX COLLEGIAL ET SECONDAIRE
(colonne No 23)

L'indice de rendement que nous proposons en 23e colonne des tableaux présentés en deuxième partie de ce document peut être défini globalement de la façon suivante: c'est l'efficacité d'une spécialité professionnelle à préparer l'étudiant à une situation avantageuse sur le marché du travail. Il va sans dire que cette efficacité des spécialités professionnelles sera d'autant mieux cernée si on considère un grand nombre d'éléments permettant de définir ce que devrait être une situation avantageuse sur le marché du travail. Dans cette perspective et compte tenu des informations disponibles nous avons considéré simultanément pour chaque spécialité professionnelle les six critères suivants:

1. le pourcentage de sortants exerçant un emploi à temps plein qui affirment que cet emploi correspond peu ou pas du tout aux études qu'ils ont faites;

2. le pourcentage de sortants exerçant un emploi à temps plein qui se disent tout à fait ou assez satisfaits de cet emploi;

3. le salaire hebdomadaire moyen touché par les sortants exerçant un emploi à temps plein;

4. le pourcentage de sortants ayant réussi à se trouver un emploi à temps plein;

5. le nombre moyen de semaines de chômage entre le 1er juillet '74 et le 31 janvier '75;

6. le pourcentage de ceux qui, travaillant à temps plein, disent avoir trouvé leur premier emploi à temps plein avant juin '74.

A partir de l'étude des relations qui existent entre ces six critères, il est possible de dégager une dimension commune permettant de rendre compte de l'ensemble des variations que nous observons entre les spécialités.

Une façon simple de définir le contenu de cette dimension commune (situation avantageuse) est de décrire intuitivement ce que signifie d'une part une valeur d'indice élevée et d'autre part une valeur faible.

Si chaque critère possédait la même importance, les spécialités affectées d'un indice de rendement élevé devraient posséder les caractéristiques générales suivantes:

1. elles auraient un faible taux de non-correspondance;

2. le taux de satisfaction de l'exploi exercé serait élevé;

3. le salaire hebdomadaire moyen de ceux qui travaillent à temps plein serait relativement élevé;

4. le pourcentage de ceux qui se seraient déniché un emploi à temps plein serait élevé;

5. les sortants de ces spécialités connaîtraient en moyenne un nombre restreint de semaines de chômage;

6. le pourcentage de ceux qui dénichent leur premier emploi à temps plein avant juin serait élevé.

Par contre, les spécialités étant affectées d'un faible indice de rendement, posséderaient les caractéristiques inverses sur chacun des six critères utilisés.

Signification de l'indice de rendement au niveau collégial

Même si intuitivement personne ne contestera que la situation décrite précédemment à l'aide des six caractéristiques générales correspond bien à ce que constitue une situation avantageuse et que l'inverse décrit bien une situation désavantageuse, cette conception intuitive repose sur le postulat que chacun des six critères possède la même importance et agit de façon indépendante. Malheureusement, la réalité que nous avons analysée ne nous apparaît pas aussi simple et il nous a semblé que pour bien évaluer l'efficacité des différentes spécialités à préparer le sortant à une situation avantageuse il fallait tenir compte à la fois des différences dans l'importance des 6 critères et des relations qui existent entre eux.

Cette mise au point étant faite, nous pouvons maintenant rendre compte des analyses que nous avons effectuées pour les spécialités professionnelles de niveau collégial. Il ressort de ces travaux que, tel qu'il était possible de l'appréhender de façon intuitive, deux critères (le nombre moyen de semaines de chômage ainsi que le taux de non-correspondance études-travail) exercent une influence négative sur l'indice de rendement. De façon simple, plus le nombre moyen de semaines de chômage est élevé d'une part, plus l'indice aura tendance à être faible et d'autre part, plus le taux de non-correspondance sera élevé, plus l'indice aura également tendance à être faible. Une situation inverse sur ces deux critères produira l'effet contraire. Les quatre autres critères, de leur côté, exercent une influence positive sur le niveau de l'indice. Un exemple d'influence positive peut être formulé ainsi en utilisant le deuxième critère; à savoir le pourcentage de sortants ayant réussi à se dénicher un emploi à

temps plein. Dans ce cas, plus ce pourcentage sera élevé, plus l'indice de rendement aura tendance à être élevé.

On remarquera facilement que cette situation concrète n'est pas tout à fait étrangère à la conception intuitive que toute personne, le moindrement avertie, peut se faire de ce qu'est une situation avantageuse et par le fait même, de ce que constitue une bonne ou une mauvaise décision en ce qui concerne le choix d'une spécialité.

Cependant, il est nécessaire d'apporter certaines précisions supplémentaires quant à l'importance relative de chaque critère sur le niveau de l'indice de rendement calculé pour chaque spécialité. Pour ce faire, supposons une échelle partant de -1 (définissant une influence négative parfaite) passant par 0 (définissant une absence totale d'influence) et allant jusqu'à + 1 (définissant une influence positive parfaite).

- 1	0	+ 1
influence négative parfaite	absence totale d'influence	influence positive parfaite

Pour bien saisir la nature du phénomène dont nous avons parlé, c'est-à-dire celui de l'inégalité des influences, situons sur cette échelle chacun des six critères utilisés en tenant compte de l'importance de leur influence respective:

NOTE: l'importance de l'influence de chaque critère est obtenue à partir des résultats de l'analyse factorielle que nous avons utilisée pour analyser les relations qui existent entre les six critères pour l'ensemble des spécialités considérées.

Niveau de l'importance relative de chaque critère sur l'indice de rendement des spécialités de niveau collégial.

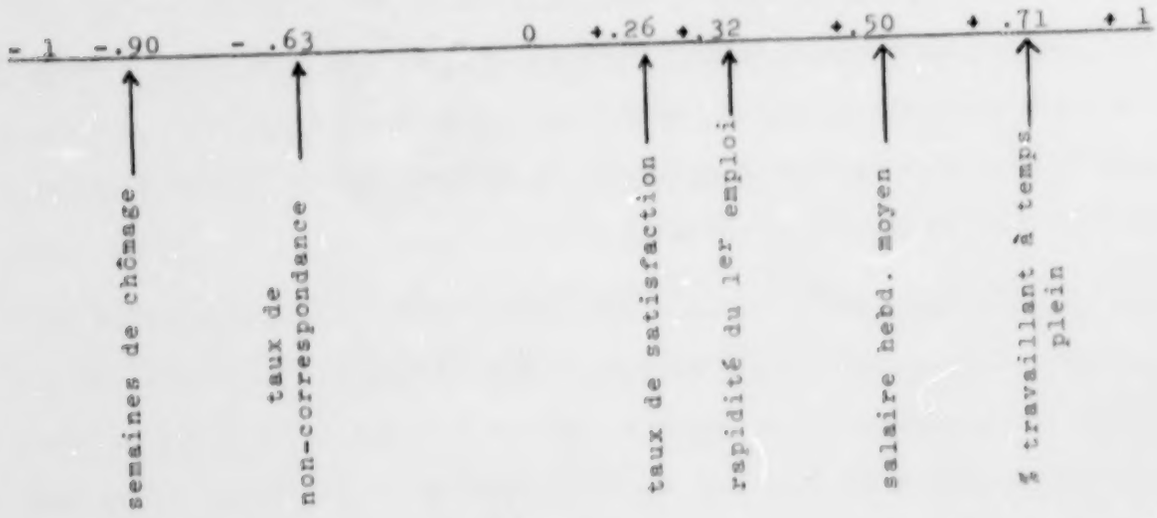

Nous retrouvons facilement à gauche du point 0 les deux critères exerçant une influence négative sur l'indice de rendement. Comme l'importance absolue de l'influence s'accroît à mesure que l'on s'éloigne de part et d'autre du point milieu, on remarquera facilement que l'indice de rendement est plus sensible à l'importance du chômage qu'à celle de la non-correspondance. Portant maintenant l'attention sur les quatres critères se situant à droite du point milieu, on s'aperçoit que l'importance de l'influence positive s'accroît au fur et à mesure que l'on passe du taux de satisfaction au pourcentage de travailleurs à temps plein en passant par le pourcentage de sortants ayant trouvé un premier emploi à temps plein avant juin '74 et par le salaire hebdomadaire moyen. Un fait intéressant à remarquer, c'est que d'une part, l'influence du salaire est deux fois plus importante que celle de la satisfaction (+ .50 par rapport à + .26) et que d'autre part, l'influence du pourcentage de travailleurs à temps plein

est plus que le double de celle de la précocité du premier emploi à temps plein (+ .71 par rapport à + .32). A toutes fins pratiques, le rôle de la satisfaction de même que celui de la précocité du premier emploi sont relativement faibles si nous les comparons à ceux des quatre autres critères permettant de mesurer l'efficacité des différentes spécialités à préparer le sortant à une situation avantageuse sur le marché du travail.

Reprenant ensuite pour chacune des spécialités professionnelles de niveau collégial les poids propres à chacun des six critères considérés, et appliquant ces poids au niveau atteint par chaque critère sur chaque spécialité, il est possible d'établir la valeur correspondant à chaque spécialité sur l'indice de rendement, dont le contenu qualitatif a été défini antérieurement.

Considérant maintenant la façon dont se distribuent les spécialités professionnelles sur cet indice de moyenne égale à 100, on est déjà en mesure de repérer facilement celles qui se situent au-delà et en deçà de cette moyenne. En effet, 20 spécialités possèdent des valeurs inférieures à 100 sur l'indice de rendement, alors que 24 possèdent des valeurs supérieures à 100.

Si nous portons notre attention sur les 20 spécialités dont les valeurs d'indice sont inférieures à 100, nous nous rendons compte que 16 d'entre elles ont des valeurs comprises entre 70 et 100,[2] que 2 ont des valeurs comprises entre 40 et 70 et que finalement 2 spécialités possèdent des valeurs inférieures à 40. Pour ce qui est des spécialités possédant

---

(2) les écarts de 30 que nous utilisons ici ne sont pas arbitraires; ils correspondent à la valeur de l'écart-type de la distribution de l'indice.

des valeurs supérieures à 100 sur l'indice de rendement, nous pouvons en distinguer 16 dont les valeurs d'indice les situent entre 100 et 130, et 8 possédant des valeurs d'indice supérieures à 130.

Même si ces quelques points de repère permettent de classer grossièrement sur l'indice de rendement chacune des 44 spécialités qui ont fait l'objet d'un calcul, il n'en demeure pas moins qu'à l'intérieur d'une même catégorie il est possible de classifier les spécialités les unes par rapport aux autres de façon relativement précise en considérant les valeurs particulières sur l'indice de rendement.

Signification de l'indice de rendement au niveau secondaire

Pour ce qui est des sortants diplômés des différentes spécialités professionnelles de niveau secondaire, l'indice de rendement (colonne No 23) procède exactement à partir des mêmes critères que ceux utilisés pour le niveau collégial.

La procédure que nous avons suivie pour dégager la dimension commune sous-jacente à ces 6 critères est absolument identique aussi à celle que nous avons présentée pour le niveau collégial. Cette dimension qu'il est possible d'extraire à partir de l'étude des relations des 6 critères entre eux, et cela sur l'ensemble des spécialités considérées, permet également de rendre compte de la totalité des variations observées.

Le contenu intuitif que nous avons appréhendé pour le niveau collégial est exactement le même pour le niveau secondaire. Les différences de contenu entre les deux indices portent uniquement sur la façon dont se structurent les 6 critères utilisés pour expliquer l'ensemble des variations observées. Ces différences de structure entre les deux niveaux sont attribuables au fait que chaque critère ne possède pas la même importance à l'intérieur de l'un et de l'autre niveaux.

Malgré ces différences, il n'en demeure pas moins que l'indice de rendement calculé pour le niveau secondaire possède certains points communs avec celui calculé pour le niveau collégial. Ainsi, de la même façon que pour le collégial, les critères de chômage et de non-correspondance exercent une influence négative sur l'indice de rendement du niveau secondaire; les quatre autres critères exerçant une influence positive.

Le même type d'echelle s'étendant de - 1 à + 1 en passant par 0 permet de visualiser le sens et l'importance relative de chaque critère quant à la détermination de l'indice de rendement du niveau secondaire.

Niveau de l'importance relative de chaque critère sur l'indice de rendement des spécialités de niveau secondaire.

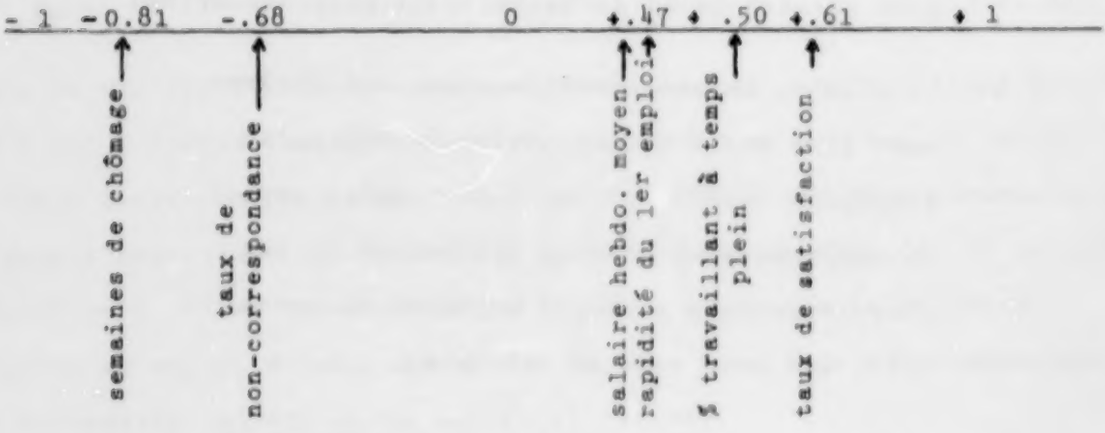

Considérant que la position de chaque critère rend compte de son importance relative, il est facile de constater que, pour le niveau secondaire, les critères de part et d'autre du point 0 sont exactement les mêmes que pour le niveau collégial. Les critères de chômage et de non-correspondance, exerçant une influence négative, sont situés à gauche du point 0, alors que les critères de salaire de satisfaction, de travail à temps plein et de rapidité du premier emploi sont situés à droite du point 0; illustrant par là le caractère positif de leur influence.

Si on considère maintenant les 2 critères exerçant une influence négative sur l'indice de rendement de niveau secondaire et si on compare leur importance relative à celles des deux mêmes critères au niveau

collégial, il apparaît que l'ordre de ces deux critères est exactement le même à l'un et à l'autre niveau. Toutefois, si l'on tient compte de l'importance propre à chacun de ces deux critères pour les deux niveaux (collégial et secondaire), on remarquera assez facilement que:

A) le rôle du chômage est un peu plus important au collégial (-.90) qu'au secondaire (-.81); c'est-à-dire que le chômage risque d'être un peu plus dramatique si le sortant est plus scolarisé;

B) le rôle de la non-correspondance est légèrement plus élevé au secondaire (-.68) qu'au collégial (-.63); c'est-à-dire qu'un emploi ne correspondant pas aux études est un peu plus dramatique pour les sortants du secondaire que pour ceux du collégial;

C) finalement, les deux critères de chômage et de non-correspondance sont situés plus près l'un de l'autre sur l'échelle au niveau secondaire qu'ils le sont au niveau collégial. C'est donc dire que les deux critères négatifs agissent de façon plus homogène au secondaire qu'au collégial.

C'est toutefois au chapitre de l'ordre et de l'importance relative des 4 critères exerçant une influence positive (à droite au point zéro) que les deux niveaux (secondaire et collégial) semblent se différencier le plus quant au contenu spécifique de l'indice de rendement. Une première différence de taille entre les deux niveaux peut être localisée

au niveau de l'importance relative de la satisfaction de l'emploi. Alors qu'au collégial, la satisfaction possède une importance de second ordre (♦ .26), son rôle est considérablement accru au secondaire (♦ .71). En fait la satisfaction influence 2.7 fois plus l'indice de rendement du niveau secondaire que celui du niveau collégial. Pour ce qui est de l'importance du pourcentage de sortants exerçant un travail à temps plein, on remarquera qu'elle est moins forte au secondaire qu'au collégial (♦ .54 au secondaire comparativement à ♦ .71 au collégial)

Pour ce qui est des deux autres critères exerçant une influence positive sur l'indice (salaire moyen et rapidité à se trouver un emploi à temps plein), on peut dire d'une part, que pour les deux niveaux scolaires, l'importance du salaire est sensiblement la même (♦ .50 au collégial et ♦ .47 au secondaire), et d'autre part, que la rapidité à trouver un emploi à temps plein est presque deux fois plus importante au secondaire (♦ .47) qu'au collégial (♦ .26).

De la même façon que pour les spécialités professionnelles de niveau collégial, nous avons calculé la valeur d'indice de rendement pour 73 spécialités professionnelles de niveau secondaire. De la même façon que pour le niveau collégial, il est possible de situer chacune de ces 73 spécialités professionnelles de part et d'autre de la moyenne[3]. On remarquera que 39 de celles-ci possèdent des valeurs d'indice supérieures à 100, alors qu'il y en a 34 dont les valeurs d'indice les situent en dessous de la moyenne. Les 39 spécialités qui possèdent des valeurs supérieures à 100 se distribuent comme suit: 27 d'entre elles

---

(3) Tout comme pour le collégial, l'indice de rendement calculé pour les spécialités professionnelles de niveau secondaire possède une moyenne égale à 100 et un écart-type égal à 30.

ont des valeurs d'indice comprises entre 100 et 130, 10 sont situées entre 130 et 160 et finalement 2 spécialités possèdent des valeurs d'indice supérieures à 160. Pour ce qui est des 34 spécialités situées en dessous de la moyenne, 21 d'entre elles possèdent des valeurs d'indice comprises entre 70 et 100, 9 se situent entre 40 et 70 et finalement 4 spécialités possèdent des valeurs inférieures à 40.

Ce découpage de l'indice de rendement des spécialités professionnelles de niveau secondaire permet une première hiérarchisation des 73 spécialités considérées. Il est toutefois possible d'améliorer cette hiérarchisation en considérant la valeur d'indice propre à chaque spécialité. On pourra remarquer, par exemple, que parmi les 27 spécialités situées entre 100 et 130, il y en a qui sont plus proches de 130 que d'autres et que parmi les 21 spécialités situées entre 70 et 100, il y en a certaines dont les valeurs d'indice sont plus proches de 100 que d'autres. Il en va de même pour chaque groupe de spécialités situées de part et d'autre de la moyenne.

Commentaires et mise en garde

Il apparaît donc, au terme de cette discussion, qui a considéré le contenu spécifique des deux indices de rendement (collégial et secondaire), qu'il s'agit bien là de deux indices distincts et que, malgré les similitudes, l'un ne peut pas être assimilé à l'autre. Chaque niveau (secondaire et collégial) possède donc un indice de rendement qui lui est propre. En d'autres termes, une situation avantageuse ne veut pas dire la même chose pour les sortants de niveau secondaire et pour ceux de niveau collégial.

Cependant, ces deux indices ne sont pas totalement étrangers. On remarquera que les critères exerçant une influence négative sur les indices sont exactement les mêmes pour les deux niveaux. Conséquemment, il en va de même pour les quatre critères exerçant une influence positive.

On remarquera d'autre part et en premier lieu que chaque indice est en moyenne plus sensible aux influences négatives qu'aux influences positives (c'est-à-dire plus sensible au chômage et à la non-correspondance qu'au reste); en second lieu, que l'influence moyenne des critères négatifs est légèrement plus importante au niveau collégial qu'au niveau secondaire; et en troisième lieu, que l'influence moyenne des critères positifs est plus accentuée au secondaire qu'au collégial.

Une dernière observation touche l'homogénéité des deux ensembles de critères concernant l'un et l'autre indices. Dans les deux cas (critères positifs et critères négatifs), il apparaît clairement que ces deux ensembles de critères agissent de façon plus homogène au niveau secondaire qu'au niveau collégial.

Pour conclure, il convient de rappeler que cet instrument peut être considéré comme relativement précis pour les trois raisons suivantes:

1- parce qu'il repose sur un ensemble de 6 critères et non pas seulement sur un, deux ou trois critères;

2- parce que ce sont les réponses des sortants concernés eux-mêmes qui ont permis d'établir le niveau atteint par chaque critère sur chaque spécialité;

3- parce que le modèle d'analyse que nous avons utilisé permet à la fois de définir clairement le contenu objectif de l'indice proposé et de déterminer de façon précise, pour chaque niveau, l'importance relative de chaque critère quant à la composition de l'indice de rendement.

Cet instrument ne doit cependant <u>en aucun cas</u> être considéré comme un substitut à la prudence. Sous aucun prétexte, on ne devrait le considérer de façon isolée, c'est-à-dire sans tenir compte des autres informations contenues à l'intérieur des deux tableaux et sans tenir compte non plus des autres recherches susceptibles d'être effectuées sur le projet.

A N N E X E

QUESTIONNAIRE UTILISE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE

RELANCE 1975

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Veuillez noircir cette réponse dans la case correspondante ■

- Ne donnez qu'*une seule réponse* par question.
- Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

(6)		**1. Quel était votre âge au 30 septembre 1974?**
	1	☐ — 15 ans ou moins
	2	☐ — 16 ans
	3	☐ — 17 ans
	4	☐ — 18 ans
	5	☐ — 19 ans
	6	☐ — 20 ans
	7	☐ — 21 ans
	8	☐ — 22 ans ou plus
(7)		**2. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de votre père?**
	1	☐ — 7 ans d'études ou moins
	2	☐ — 8 ans à 11 ans d'études
	3	☐ — 12 ans à 15 ans d'études
	4	☐ — 16 ans d'études ou plus
	5	☐ — Je ne sais pas
(8)		**3. Indiquez approximativement le revenu de votre père (ou soutien de famille)?**
	1	☐ — Moins de $3,000
	2	☐ — $3,000 à $5,999
	3	☐ — $6,000 à $8,999
	4	☐ — $9,000 à $11,999
	5	☐ — $12,000 à $14,999
	6	☐ — $15,000 ou plus
	7	☐ — Je ne sais pas
(9)		**4. Dans quel secteur de formation avez-vous fait vos études l'an dernier?**
	1	☐ — Formation générale
	2	☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)
(10)		**5. Avez-vous obtenu un diplôme (ou certificat d'études) pour les études que vous avez faites l'an dernier?**
	1	☐ — Oui
	2	☐ — Non
(11)		**6. Êtes-vous satisfait des études que vous avez suivies l'an dernier?**
	1	☐ — Tout à fait
	2	☐ — Assez
	3	☐ — Peu
	4	☐ — Pas du tout

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(12)

7. Si vous êtes PEU OU PAS DU TOUT SATISFAIT, indiquez-en la principale raison?

1 ☐ — L'atmosphère de l'école (ou du collège) ne me plaisait pas
2 ☐ — Les matières à étudier m'ennuyaient
3 ☐ — J'avais entrepris des études trop difficiles
4 ☐ — J'ai eu trop de mauvais professeurs
5 ☐ — J'étais mal orienté, peu motivé
6 ☐ — L'école, le collège était mal organisé (horaire, équipement, activités etc.)
7 ☐ — Je ne sais pas au juste

(13)

8. Si c'était à refaire, est-ce que vous fréquenteriez la même école, le même collège que l'an dernier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non
3 ☐ — Je n'avais pas le choix

(14)

9. Avez-vous fait des démarches pour poursuivre des études au CEGEP (ou collège privé) ou à l'université en septembre 1974?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu *non*, passez directement à la question 11

10. Indiquez les numéros de programmes concernés par vos démarches en A B C ou D.

Pour vos démarches *auprès des CEGEP* ou des *collèges privés*, consultez *la liste N°1* de la page 12.
Pour vos démarches *auprès des universités*, consultez *la liste N°2* de la page 13.

A) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études *où vous avez été refusé* dans les cases situées à gauche.

EXEMPLE [0][1][1] = chirurgie dentaire (cegep)

(15-17) [ ][ ][ ]

(18-20) [ ][ ][ ]

B) Inscrivez le numéro du programme d'études *où vous êtes actuellement inscrit.*
Si vous ne poursuivez pas d'études, inscrivez [0][0][0]

(21-23) [ ][ ][ ]

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

C) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études où vous avez été accepté, mais *auxquels vous avez renoncé*.

(24-26) ☐☐☐

(27-29) ☐☐☐

D) Si vous n'êtes pas dans *le programme où vous auriez préféré poursuivre vos études*, indiquez le numéro de votre programme préféré.

(30-32) ☐☐☐

---

(33) **11. Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?**

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

---

12. Indiquez quelle était VOTRE SITUATION PRINCIPALE au cours des mois suivants.

(34) **JUILLET 1974**

1 ☐ — J'étais principalement *aux études* (12 heures de cours ou plus par semaine)
2 ☐ — J'étais principalement *au travail* (emploi à temps plein ou à temps partiel)
3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail, mais *je cherchais un emploi* (chômage)
4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et *je ne cherchais pas d'emploi*

(35) **OCTOBRE 1974**

1 ☐ — J'étais principalement *aux études* (12 heures de cours ou plus par semaine)
2 ☐ — J'étais principalement *au travail* (emploi à temps plein ou à temps partiel)
3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail mais *je cherchais un emploi* (chômage)
4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et *je ne cherchais pas d'emploi*

---

(36) **13. Indiquez votre situation actuellement.**

1 ☐ — Je suis principalement *aux études* (12 heures de cours ou plus par semaine)
2 ☐ — *Je ne suis pas* principalement *aux études* (c'est-à-dire que je suis au travail ou en chômage ou au foyer etc.)

- N'oubliez pas de noircir votre réponse à la question 13
- Selon que *vous êtes* ou *n'êtes pas actuellement aux études*, répondez maintenant à la section du questionnaire qui vous concerne

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

SECTION I

Si actuellement, *vous êtes* principalement aux études

(37) **14. Dans quel type d'établissement poursuivez-vous vos études?**

1 ☐ — Dans la même école (cegep ou collège privé) que l'an dernier
2 ☐ — Dans une autre école secondaire
3 ☐ — Dans un autre CEGEP
4 ☐ — Dans un autre collège privé
5 ☐ — Dans une université
6 ☐ — Dans un autre type, précisez .....

(38) **15. Êtes-vous dans votre établissement d'enseignement préféré?**

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non, j'ai été refusé par l'établissement que je préférais
3 ☐ — Non, j'ai dû quitter (échecs, déménagement etc.) mon établissement préféré
4 ☐ — Je n'ai de préférence pour aucun établissement en particulier

(39-40) **16. Si vous êtes au collégial ou à l'université, indiquez le numéro de l'établissement que vous fréquentez d'après la liste n° 3 de la page 14.**

☐☐

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

SECTION II

Si actuellement, *vous n'êtes pas* principalement aux études

(41) **17. Dans quel secteur de formation avez-vous obtenu un diplôme (ou certificat) l'an dernier?**

1 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

2 ☐ — Formation générale

3 ☐ — Je n'ai pas obtenu de diplôme pour mes études de l'an dernier

Si vous avez répondu *formation professionnelle*, passez directement à la question 21

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(42)

18. À quel moment avez-vous cessé vos études?

1 ☐ — Entre le 1er septembre et le 31 décembre 1973
2 ☐ — Entre le 1er janvier et le 30 juin 1974
3 ☐ — Entre le 1er juillet et le 31 août 1974
4 ☐ — Entre le 1er septembre et le 31 décembre 1974
5 ☐ — Après le 1er janvier 1975

(43-44)

19. Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE RÉPONSE.

01 ☐ — Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège privé, école)
02 ☐ — J'ai trouvé un emploi qui me convenait
03 ☐ — J'étais écoeuré d'aller à l'école
04 ☐ — Je me suis marié (e)
05 ☐ — J'avais des mauvaises notes
06 ☐ — J'avais besoin d'argent
07 ☐ — J'étais malade (ou accident)
08 ☐ — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux
09 ☐ — Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
10 ☐ — Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi

(45)

20. Où situez-vous LA CAUSE PRINCIPALE qui vous a amené à mettre fin à vos études?

1 ☐ — C'est surtout *le système scolaire*, la façon dont il est organisé et fonctionne
2 ☐ — C'est surtout *ma famille* qui m'a causé des problèmes
3 ☐ — C'est surtout *moi-même*, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire
4 ☐ — C'est toute la société, tout *le système social* qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations
5 ☐ — *Je ne sais pas* où situer cette cause principale

(46)

21. Pendant combien de semaines avez-vous chômé (être sans emploi et en chercher un) entre le 1er juillet 1974 et le 31 janvier 1975?

1 ☐ — Aucune
2 ☐ — 1 à 5 semaines
3 ☐ — 6 à 10 semaines
4 ☐ — 11 à 15 semaines
5 ☐ — 16 à 20 semaines
6 ☐ — 21 à 25 semaines
7 ☐ — 26 à 30 semaines

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(47)

22. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1974 et le 31 janvier 1975? (Comptez autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents).

1 ☐ — Aucun
2 ☐ — Un
3 ☐ — Deux
4 ☐ — Trois et plus

Si vous avez répondu *aucun*, passez directement à la question 26

(48)

23. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine)?

1 ☐ — Avant juin 1974
2 ☐ — En juin ou en juillet 1974
3 ☐ — En août ou en septembre 1974
4 ☐ — En octobre ou en novembre 1974
5 ☐ — En décembre 1974 ou en janvier 1975
6 ☐ — Après le 31 janvier 1975

(49)

24. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine)?

1 ☐ — Par un parent, un ami ou une connaissance
2 ☐ — Par l'école
3 ☐ — Par un bureau de placement
4 ☐ — En répondant à une annonce
5 ☐ — En m'adressant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entrepris
6 ☐ — J'avais déjà travaillé pour cet employeur

(50)

25. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter ce premier emploi à temps plein?

1 ☐ — 1 seulement
2 ☐ — 2 ou 3
3 ☐ — 4 ou 5
4 ☐ — 6 et plus

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(51)

26. Quelle est votre situation actuellement?

1 ☐ — J'ai un *emploi à temps plein* (30 heures et plus par semaine) (1re réponse)

2 ☐ — J'ai un *emploi à temps partiel* (moins de 30 heures par semaine) (2e réponse)

3 ☐ — Je ne travaille pas et *je ne cherche pas de travail* (3e réponse)

4 ☐ — Je ne travaille pas, mais *je cherche du travail* (chômage) (4e réponse)

Si vous avez inscrit la 1re réponse, continuez à la question 27

Si vous avez inscrit la 2e réponse, passez directement à la question 36

Si vous avez inscrit la 3e réponse, passez directement à la question 37

Si vous avez inscrit la 4e réponse, retournez votre questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre collaboration.

(52)

27. Est-ce que cet emploi à temps plein est votre premier?

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non, je n'ai plus mon premier emploi parce que cet employeur n'avait plus de travail pour moi

3 ☐ — Non, parce que j'avais quitté moi-même mon premier emploi

(53-54)

28. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein?

01 ☐ — $ 50 et moins
02 ☐ — $ 51 à $ 60
03 ☐ — $ 61 à $ 70
04 ☐ — $ 71 à $ 80
05 ☐ — $ 81 à $ 90
06 ☐ — $ 91 à $100
07 ☐ — $101 à $110
08 ☐ — $111 à $120
09 ☐ — $121 à $130
10 ☐ — $131 à $140
11 ☐ — $141 à $150
12 ☐ — $151 à $160
13 ☐ — $161 à $170
14 ☐ — $171 à $180
15 ☐ — $181 à $190
16 ☐ — $191 et plus

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(55-58)

29. Quel est le titre de cet emploi? (Donner deux mots plutôt qu'un. Exemple: réparateur de carrosserie, tourneur sur métal).

30. Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.

(59)

31. Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

Si vous avez répondu *peu* ou *pas du tout*, passez directement à la question 34.

(60

32. D'après votre expérience, votre préparation scolaire est-elle SUFFISANTE pour l'emploi que vous occupez actuellement?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu *oui*, passez directement à la question 34.

(61)

33. Pour quelle raison principale votre préparation scolaire est-elle insuffisante?

1 ☐ — Le caractère démodé du programme d'études (contenu des cours) que j'ai suivi
2 ☐ — Le manque d'équipement dans notre école ou collège
3 ☐ — Le manque de stages pratiques sur le marché du travail
4 ☐ — L'incompétence des professeurs
5 ☐ — J'ai trop négligé mon travail scolaire
6 ☐ — Aucune de ces raisons

espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(62)

34. Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(63)

35. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi?

1 ☐ — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir
2 ☐ — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi
3 ☐ — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore
4 ☐ — J'espère changer d'emploi bientôt

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(64)

36. Pourquoi travaillez-vous à temps partiel?

1 ☐ — Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein
2 ☐ — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
3 ☐ — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(65)

37. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail? (Ne donnez qu'une seule réponse).

1 ☐ — Je m'occupe de mon foyer
2 ☐ — Je suis malade (ou accident)
3 ☐ — Je veux recommencer mes études prochainement
4 ☐ — Ça ne sert à rien de chercher
5 ☐ — Je n'ai pas besoin de travailler
6 ☐ — Mon employeur va me rappeler prochainement
7 ☐ — Je fais des expériences personnelles (voyages, action sociale, etc.)
8 ☐ — Autre réponse, précisez

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

LISTE N° 1

(Programmes des cegeps et collèges privés)

010 SCIENCES DE LA SANTÉ

011 Chirurgie dentaire
012 Diététique et nutrition
013 Éducation physique
014 Médecine
015 Médecine vétérinaire
016 Optométrie
017 Pharmacie
018 Sciences infirmières

020 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

021 Agriculture
022 Architecture
023 Foresterie et géodésie
024 Sciences appliquées (génies)
025 Sciences pures

030 SCIENCES HUMAINES

031 Droit
032 Géographie
033 Histoire
034 Philosophie
035 Psychologie
036 Sciences de l'éducation
037 Sciences religieuses et théologie
038 Sciences sociales
039 Service social

040 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

050 ARTS

051 Arts plastiques
053 Cinéma
055 Musique

060 LETTRES

SECTEUR — TECHNIQUES BIOLOGIQUES

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
140 Techniques médicales
141 Techniques d'inhalothérapie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR — TECHNIQUES PHYSIQUES

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
230 Techniques cartographiques et géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Électrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR — TECHNIQUES HUMAINES

310 Techniques auxiliaires de la justice
351 Techniques d'éducation spécialisée
382 Techniques d'aménagement
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs

SECTEUR — TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
420 Informatique
430 Techniques hôtelières

SECTEUR — ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués
580 Communications graphiques

600 AUTRES PROGRAMMES

LISTE N° 2

(Programmes des universités)

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme — Information
807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Économique
815 Éducation physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Génagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogie
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTÉ

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières)
839 Optométrie
840 Orthophonie — Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUÉES

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THÉOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

874 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE N° 3

(Établissements d'enseignement)

CEGEP

10 Ahuntsic
11 André-Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, Cegep Régional
14 Champlain, Cegep Régional
15 Côte-Nord, Cegep Régional
16 Dawson
17 Édouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmorency
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean, Cegep Régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLÈGES PRIVÉS

47 Académie Michèle-Provost Inc.
48 Collège André Grasset
49 Collège de l'Assomption
50 Collège de Lévis
51 Collège de Mérici
52 Collège de St-Damien
53 Collège Durocher
54 Collège du Sacré-Coeur
55 Collège Français Inc.
56 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
57 Collège Jésus-Marie de Sillery
58 Collège Lafléche
59 Collège Marguerite Bourgeois
60 Collège Marguerite d'Youville
61 Collège Marie Victorin
62 Collège Stanislas
63 Conservatoire de musique de Chicoutimi
64 Conservatoire de musique de Hull
65 Conservatoire de musique de Montréal
66 Conservatoire de musique de Québec
67 Conservatoire de musique de Trois-Rivières
68 École de musique Vincent-d'Indy
69 École normale Notre-Dame-de-Foy
70 École Supérieure de musique de Nicolet
71 Institut de technologie agricole de La Pocatière
72 Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe
73 Institut de tourisme et d'hôtellerie
74 Institut Teccart
75 Marianopolis College
76 Notre Dame Secretarial School
77 Petit séminaire de Québec
78 Petit séminaire de St-Georges
79 Séminaire de Sherbrooke
80 Séminaire des Saints-Apôtres
81 Séminaire St-Augustin
82 Autres collèges privés

UNIVERSITÉS

83 Université Laval
84 Université de Montréal
85 Université du Québec à Montréal (UQAM)
86 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
87 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
88 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
89 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
90 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
91 Université de Sherbrooke
92 Université McGill
93 Université Sir Georges Williams
94 Université Bishop's
95 Université d'Ottawa
96 Autres Universités

99 **AUTRES ÉTABLISSEMENTS**

Réalisé par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation
0-7475-431 code 28-3003

DANS LA MÊME SÉRIE :

Michèle Taillon. INVENTAIRE DE SOURCES DE DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE ET L'EMPLOI. Juillet 1974. (4-15)

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1973 (TOME 2): ABANDON OU POURSUITE DES ETUDES CHEZ LES ETUDIANTS SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1971/72. Octobre 1974. (4-16)

Marc Audet. RAPPORT DE RECHERCHE SUR "L'ANALYSE DES TACHES" DES PROFESSEURS DE L'ELEMENTAIRE (TOME 1). Mars 1975. (4-18)

Jean-Guy Darveau, Yvon St-Amour. MISE A L'ESSAI DU PROGRAMME "MECANICIEN D'ENTRETIEN II". Décembre 1974. (4-19)

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1974 (TOME 1): LES SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1972-73 FACE AU MARCHE DU TRAVAIL. Mai 1974. (4-20)

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1974 (TOME 2): ABANDON OU POURSUITE DES ETUDES CHEZ LES ETUDIANTS SORTANTS DU NIVEAU COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1972-73. Juin 1975. (4-21)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1975